

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de BAZOILLES-SUR-MEUSE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Présents : M. ORY Bruno, Maire,

Mmes BABIC Lorraine - ETIENNE Annick - RENAUT Delphine MM. CHACON José – CLAUDE Fabien - KOZAREVIC Zoran - METZGER Olivier - MULLER Michel - TOUSSAINT Jean-Christophe

Excusés : M. FERY Jean-Paul donne pouvoir à M. ORY Bruno – M. RAGUE Alain donne pouvoir à M. CHACON José - Mme PERREY Peggy donne pouvoir à Mme RENAUT Delphine.

Le conseil nomme M. CLAUDE Fabien pour être secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

OBJET : Révision de l'arrêté préfectoral 2010/267/DDT relatif aux itinéraires de transport de bois ronds dans les Vosges : demande d'avis

M. le Maire explique que l'urgence de cette réunion tient au courrier du 30 août 2024 de la DDT sollicitant l'avis de la commune concernant l'emprunt de la voirie départementale (RD74+RD74A) par les transporteurs de bois ronds. Le délai de réponse est fixé au 20 septembre 2024. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à la majorité (5 abstentions - 8 pour) la procédure d'urgence de convocation du conseil municipal.

M. le Maire présente au conseil le dossier envoyé par la Direction Départemental des Territoires sur l'actualisation de l'arrêté préfectoral du 9/07/2010 relatif aux itinéraires de transport de bois ronds dans le département des Vosges. Pour notre commune, sont concernés la RD74 et la RD74A.

Des camions empruntent la RD74A pour desservir la scierie Vosges Bois Développement (VBD). Ils traversent le milieu du village (rue du Lieutenant Bastian et Route de Fréville) pour accéder à la scierie.

Suite aux différents affaissements et fuites d'eau potable sur ce tronçon, des travaux conséquents sont en cours (réfection du réseau d'eau potable, du réseau d'assainissement, aménagement de sécurité et couche de roulement) pour un total de 731.731,20 € HT.

Le conseil municipal souhaite, limiter le passage des camions en n'autorisant que ceux qui concernent les activités économiques du village et, refuser le passage des autres poids lourds en transit, trop nombreux, que nous ne pouvons plus tolérer.

Cette mesure, ainsi que celles mises en place actuellement par les différents aménagements réduiraient considérablement les endommagements subits par cette voie et surtout les risques d'accidents, qui, s'ils venaient à se produire, nous rendraient responsables par nos manquements.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour l'emprunt de la voirie départementale RD74.

Concernant la RD74A, le conseil émet un avis favorable pour le transport du bois rond destiné à la scierie VBD uniquement et refuse le passage des camions, en transit.

Séance levée à 20 heures 25.

Fait à Bazoilles sur Meuse, le 20 septembre 2024.

Le Maire,
Bruno ORY

